

1 - RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1.1 - Identification de la zone humide

Nom de la zone : Bois de la Thuiliettaz

Autre nom :

Code hydrographique : 73CPNS6101

Nom du grand ensemble : L'Arly du Doron inclus à l'Isère **Code :** W043

Localisation de la zone humide :

Coordonnées Lambert II: X 933155.8586 Y 2091910.892

Altitude moyenne (m) : 1746

Remarques :

1.2 - Auteur de la fiche

Organisme : CORA Savoie

Coordonnées : 04 79 75 86 67

Date d'établissement de la fiche : 01/11/2008

Remarques :

1.4 - Principales références bibliographiques

2 - DELIMITATION DE LA ZONE HUMIDE ET DE L'ESPACE DE FONCTIONNALITE

2.1 - Critères de délimitation de la zone humide

Critères utilisés :

- hydrologie (balancement des eaux, crues, zones d'inondation, fluctuation de la nappe)
- présence ou absence d'une végétation hygrophile

Contacts :

Remarques :

3 -DESCRIPTION DU BASSIN VERSANT ET DE LA ZONE HUMIDE

3.1 - Bassin versant de la zone humide

3.2 - Présentation de la zone humide et de ses milieux

Superficie de la zone humide (ha) : 0.5897880432661

Longueur d'une zone humide bordant un cours d'eau (km) : 481.228170813622

Types de milieux Corine Biotope

Lacs, étangs, mares (eau douce)

4 - FONCTIONS ECOLOGIQUES, VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES, INTERET PATRIMONIAL

4.1 - Fonctions hydrobiologiques

4.2 - Fonctions biologiques

Critère FONCTION D'HABITAT POUR LES POPULATIONS ANIMALES OU VEGETALES

Justification

4.3 - Valeurs socio-économiques

Critère production biologique (pâturage; fauche; sylviculture; aquaculture; pêche; chasse)

Justification

4.4 - Intérêt patrimonial

Critère HABITATS

Justification

Critère phanérogames

Justification

5 - STATUTS ET GESTION DE LA ZONE HUMIDE

5.1 - Autres inventaires

RAMSAR : 00000

Inventaire préliminaire Natura 2000 : 1

ZICO : 1

Znieff 2ème génération : 73090007

Site de l'observatoire national des zones humides : 1

Autres inventaires :

5.2 Principaux statuts de protection

6 - EVALUATION GENERALE DU SITE

6.1 -Intérêt patrimonial majeur (faune, flore, habitats...)

Habitats non dégradés.

Habitats d'intérêt patrimonial européen (inscrits à l'annexe I de la directive « habitats ») : tourbières hautes actives, tourbières de transition et tremblantes.

Espèce(s) végétale(s) protégée(s) par la législation française : carex limosa, carex pauciflora.